



TRANSPORTS

La Baule-Escoublac : gratuité du stationnement pendant tout le mois de janvier 2022

Communiqué de presse du 22 décembre 2021

Publié le 22 décembre 2021

La Ville de La Baule-Escoublac offre la gratuité du stationnement pendant tout le mois de janvier 2022 sur l'intégralité de la commune. Cela concerne le stationnement de surface (horodateurs) et les parkings à enclos. Il sera à nouveau payant à partir du 1er février 2022.

Cette initiative est prise pour venir en soutien au tissu économique local et vise, en complément, à faciliter le changement d'opérateur chargé de la gestion du stationnement dans la commune.

A compter du 20 janvier c'est auprès de celui-ci que se fera la prise d'abonnements et non plus à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Les usagers pourront souscrire un nouvel abonnement soit en ligne (labaule.fr/mobilite) via un formulaire de demande de souscription, soit auprès du nouveau gestionnaire EFFIA, au Pôle d'Echanges Multimodal de la gare SNCF (accès nord), au 28 avenue Jean Mermoz (horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h).

Pour accompagner les usagers dans leur démarche, un numéro vert est mis en place :
0 806 000 115.

Direction de la Communication
Mairie de La Baule-Escoublac



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

